

“ Offrir à chaque élève un enseignement de qualité, dans un cadre serein ou il sera accompagné, ou il pourra grandir dans sa vie humaine et spirituelle, s'ouvrir aux autres et au monde, s'épanouir. ”

Philippe Paire  
 Directeur diocésain de l'Enseignement catholique de Lyon

## DIOCÈSE DE LYON

ETABLISSEMENTS  
**281**

- > 182 ECOLES
- > 56 COLLEGES
- > 49 LYCEES
- > 14 CAMPUS SUPERIEUR



91 000  
 ELEVES



1 200  
 APPRENTIS



5 900  
 PROFESSEURS



2 400  
 PERSONNELS

42 800 FAMILLES

REUNIES AU SEIN DE L'APEL  
 ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES  
 DE L'ENSEIGNEMENT LIBRE

Le réseau des établissements catholiques du diocèse de Lyon participe à la vie sociale et économique de notre territoire. Acteur de la mobilité territoriale, nos établissements constituent les hommes, les femmes au service de notre société.



De la maternelle au post-bac, un avenir se dessine pour chacun

## UN OBJECTIF SUPERIEUR FAIRE DE CHAQUE ETABLISSEMENT UNE MAISON SURE.

### PROGRAMME DE PROTECTION DES PUBLICS FRAGILES

Le Programme de Protection des Publics Fragiles (3PF) de l'Enseignement catholique vise à prévenir les situations de maltraitance et à promouvoir la bientraitance éducative. Il repose sur la formation des acteurs éducatifs, sur la mise en place des outils pratiques d'auto-évaluation et sur la constitution d'un réseau de référents diocésains pour accompagner les établissements. Ce dispositif s'inscrit dans une démarche globale de vigilance, d'accompagnement et de sécurisation des environnements scolaires.

### LA RÉGLE ET LE SENS DE LA RÉGLE

Chaque établissement établit des règles pour garantir un cadre sécurisant et juste, où chacun peut vivre, apprendre et grandir en confiance. La Règle prend tout son sens lorsqu'elle est perçue comme un repère qui structure la vie commune et permet à chacun de s'épanouir dans le respect de soi et des autres et de former les citoyens de demain.

### EXIGENCE ET BIENVEILLANCE

L'exigence et la bienveillance sont pour nous indissociables pour faire grandir chaque personne dans toutes ses dimensions. Exiger avec bienveillance, c'est croire en l'autre, l'accompagner avec justesse et lui donner les moyens de progresser et de se dépasser.



## CARTE D'IDENTITÉ ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE

## DIOCÈSE DE LYON



Bien plus que l'enseignement...

### LES CONTRIBUTIONS FAMILIALES : UN CONCEPT MORAL ET ÉCONOMIQUE

Une scolarisation dans l'enseignement catholique sous contrat d'association nécessite une participation des familles pour permettre le financement de la gestion du Bât et le caractère propre des établissements.

La **participation différenciée** (porte le quart) à elle seule le principe d'équité. Elle est utilisée par **70% des établissements** du diocèse, majoritairement en zone urbaine. Elle est souvent calculée à partir du quotient familial.



La **participation unique** (porte le principe d'équité) entre les familles. Elle représente **30% des établissements** dans notre diocèse, essentiellement dans des établissements du 1er degré situés en zone rurale.



L'enseignement catholique vise à former toute personne, tant sur le plan intellectuel que physique, spirituel, émotif et social, pour devenir des hommes et des femmes libres et responsables, ouverts sur les autres et sur le monde.



A retenir : Chaque élève de l'enseignement catholique sous contrat bénéficie d'une **remise de 10% sur le montant des cotisations** pour l'État et pour les collectivités territoriales.

